



JEET KUNE DO KALI SILAT
Complexe sportif La Herseautoise,
Rue de l'épinette à Herseaux.

MIGNOLET JULIEN
06.03.28.85.08
jkdk@jeetkunedokalisilat.com

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Nom Prénom

Date et Lieu de naissance / / à

Profession (ou situation)

Adresse

Code postal Ville

Téléphone E-mail

Sports déjà pratiqués

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom et Téléphone)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Mr/Mme

Représentant Légal de

autorise mon fils/ma fille à participer aux cours.

ADHÉSION

Je choisis la formule cours / semaine et joins à ma fiche d'inscription un règlement de €

qui comprend l'assurance obligatoire. par chèque en espèce.

Je souhaite obtenir le T shirt du club : **+ 25 €**

Entourez votre taille : **S M L XL XXL**

Inscription demandée le / /

Signature

COURS & HORAIRES

	ENFANTS	ADULTES
MARDI Cours de Kali Inosanto Blend System, de self-defense avec ou sans armes inspirés des Arts martiaux traditionnels Philippins, Malaisiens et Indonésiens.	19H00 - 20H30	19H00 - 21H00
JEUDI Cours de Jun Fan Gung Fu et de self-defense inspirés des Arts martiaux traditionnels modernes selon Bruce Lee : Wing chun, Boxe pieds-poings, Kung fu et Grappling.	19H00 - 20H30	19H00 - 21H00
SAMEDI Cours de renforcement musculaire, travail des basiques et perfectionnement selon thématique.	X	10H00 - 12H00

FRAIS D'INSCRIPTION

ENFANTS
2 cours / semaine

170 €

ADULTES
2 cours / semaine

300 €

ADULTES
3 cours / semaine

350 €

+ 35 €
Assurance
(supplément obligatoire)

POUR VOUS INSCRIRE

- Certificat médical d'aptitude à la pratique du self-defense / des arts martiaux.
- Le règlement pour l'adhésion annuelle + l'assurance + le prix du T-shirt si vous le souhaitez.
- 2 photos d'identité

MATÉRIEL REQUIS

- Protections : protège-tibia, coquille et protège-dents
- Gants de boxe et pattes d'ours
- Kalis
- Corde à sauter

CONTACT

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous envoyer un email à jkdk@jeetkunedokalisilat.com, à nous contacter au 06 03 28 85 08 ou via Whatsapp.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement est présenté à chacun des adhérents à l'inscription. Toute inscription vaut son acceptation.

1. TARIFS

Toute somme versée en règlement de votre adhésion – même partielle – n'est en aucun cas remboursable. Toute inscription vaut pour l'année scolaire entière (septembre à juin). Une absence prolongée pour maladie ou pour accident ne peut être la cause de non paiement ou donner lieu à un remboursement. Votre adhésion est nominative et par conséquent non transmissible. Votre règlement est dû en totalité le jour de votre inscription ou partiellement si cela est convenu avec le responsable. En cas d'adhésion en cours d'année sportive, vous devrez acquitter les frais de licence pour la saison sportive en cours.

2. HORAIRES DE COURS

Les élèves doivent être présents 10 minutes avant le début des cours. Tout retard inférieur à 15 minutes est toléré mais pourra être sanctionné par des exercices physiques supplémentaires. Pour tout retard de plus de 15 minutes l'instructeur peut refuser l'accès à l'entraînement.

3. CONDITIONS D'ADMISSION

Age : 6 à 12 ans pour le cours enfants et cours Ados – Adultes à partir de 14 ans. Pour les nouveaux élèves vous avez 15 jours à compter de votre date d'inscription pour nous fournir un certificat médical valide de moins de 3 mois. A défaut, nous nous réservons la faculté de vous refuser l'accès aux cours. Pour les anciens élèves, les certificats médicaux de l'année précédente sont encore valables. L'accès aux cours n'est possible que si le dossier d'inscription est complet et validé par les membres du bureau.

4. DISCIPLINE DE L'ADHÉRENT

Sécurité : le port de bijoux, montre, piercing est strictement interdit et les cheveux doivent être attachés. Il est interdit de quitter le cours sans l'autorisation préalable de l'instructeur. Chaque adhérent devra avoir une attitude respectueuse des lieux et des personnes (propreté, usage du matériel fourni, politesse, discipline...). De même, un adhérent ne doit pas corriger un autre adhérent ni jouer le rôle de l'instructeur sans l'autorisation préalable d'un instructeur. Tout manquement au règlement intérieur ou comportement jugé nuisible à l'école peut mener à une exclusion de l'association par le comité directeur ou ses représentants.

5. VESTIAIRES & SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Ils sont strictement réservés aux adhérents – leur accès n'est autorisé qu'aux membres de l'association. Les affaires personnelles des adhérents laissées dans les vestiaires ou sur les lieux d'entraînement, sont sous leur entière responsabilité, l'association se dégageant de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

6. TENUE VESTIMENTAIRE

Le port de la tenue de l'école est obligatoire lors des entraînements, elle doit être propre et en bon état. Elle se compose d'un t-shirt aux couleurs de l'Ecole, d'un bas noir (kimono, survêtement, short). Il n'est pas autorisé de venir s'entraîner sans la tenue adéquate, ni en chaussures.

7. MATÉRIEL & PROTECTIONS

Les adhérents participant au cours doivent avoir leur matériel et leurs protections : Kalis, protège-dents, gants de boxe, coquille, protège-tibia. L'équipement sportif (les protections et les armes) utilisé doit être approuvé au préalable par un instructeur. Entre la maison et le club, le matériel est rangé dans un sac/un étui et n'est pas apparent.

8. COMMUNICATION DU CLUB : PHOTOS & VIDÉOS

Sauf si l'adhérent exprime, par écrit, sa volonté de ne pas apparaître sur les photographies et/ou vidéos, sur internet et sur d'autres supports multimédias et print, celui-ci autorise implicitement l'utilisation de son image par les moyens cités ci-dessus pour la promotion du club.

9. CONFIDENTIALITÉ

Les informations contenues dans la fiche d'inscription seront gardées confidentielles par les membres du bureau et le professeur.